



**ARRÊTÉ N° 23-006**  
**Portant composition**  
**de la commission paritaire d'établissement (CPE)**  
**de l'université Jean Moulin**  
**Elections professionnelles de décembre 2022**

**ARRÊTÉ n° 23-006**

**Portant composition de la commission paritaire d'établissement de l'université Jean Moulin**

Le président de l'université Jean Moulin Lyon 3,

Vu le décret n° 99-272 du 6 avril 1999 relatif aux commissions paritaires d'établissement des établissements publics d'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté n° 14-265 du 10 octobre 2014 portant création de la Commission Paritaire d'Établissement (CPE) ;

Vu la délibération n° D2017-10-07 du 24 octobre 2017 portant approbation par le conseil d'administration du règlement intérieur de l'université Jean Moulin ;

Vu la délibération n° D2019-01-01-Ins du 8 janvier 2019 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin ;

Vu la circulaire n° ESRH2223692C du 11 août 2022 relatif aux élections professionnelles de décembre 2022 dans les établissements d'enseignement supérieur et de la recherche ;

Vu l'arrêté n° 22-247 du 6 octobre 2022 portant organisation des élections professionnelles aux instances de l'université Jean Moulin du 1er au 8 décembre 2022 ;

Vu l'arrêté n° 22- 427 du 9 décembre 2022, relatif aux résultats des élections professionnelles de l'université Jean Moulin Lyon 3 du 1er au 8 décembre 2022,

Vu l'arrêté n° 22-428 relatif aux résultats du tirage au sort des représentants des personnels AENES catégories A, B et C et BIB catégories A, B et C aux commissions paritaires d'établissement consécutifs aux élections professionnelles de l'université Jean Moulin Lyon 3 du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022,

**ARRÊTE**

**Article 1er :**

La commission paritaire d'établissement de l'université Jean Moulin est composée comme suit :

Représentants de l'établissement:

	<b>Représentants de l'établissement titulaires</b>	<b>Représentants de l'établissement suppléants</b>
1	CARPANO Eric, président de l'université, membre de droit	BONINCHI Marc
2	VILES Mathieu, DGS, membre de droit	LE NAOUR Laurent
3	LEBEAU Tifenn	VILAIN Camille
4	FERRARI-BREEUR Christine	KRIEF Nathalie
5	DESNOUES Fabienne	GUILLAUME Marie
6	JOBERT Vanina	SUSENNA Eva
7	CHRISTIN Didier	PERROTIN Franck
8	GAVEND Catherine	DE GRAMONT Aline
9	GRASSART David	LEMOINE François
10	CARTIER Aurore	BERTRAND Valérie
11	PHILIP-GAY Mathilde	DOMINGUEZ Noémie
12	GUYOMARC'H Gweltaz	ROBERT Loïc
13	PERICHON Nathalie	BOUVIER Martine
14	WESSEL-LAREAL Anne-Sophie	DONJON Nathalie
15	SOGNO Hervé	THENOZ Serge

Représentants élus ou désignés des personnels :

1. Commissions compétentes à l'égard des personnels ITRF et personnels sociaux et de santé

1.1. *Catégorie A (2 titulaires et 2 suppléants)*

	<b>Représentants titulaires</b>	<b>Représentants suppléants</b>
1	PERRARD Marceline	BONICALZI François
2	GODINEAU Guillaume	LASTRICANI Magali

1.2. *Catégorie B (2 titulaires et 2 suppléants)*

	<b>Représentants titulaires</b>	<b>Représentants suppléants</b>
1	SAHLI Alida	GASMI Nabila
2	GUILLEN Marie	FRAGNE Philippe

1.3. *Catégorie C (2 titulaires et 2 suppléants)*

	<b>Représentants titulaires</b>	<b>Représentants suppléants</b>
1	PEYSIEUX Nathalie	PACHECO Philippe
2	HDIA Slah	DEGUEURCE Flore

2. Commissions compétentes à l'égard des personnels AENES

2.1. *Catégorie A (2 titulaires et 2 suppléants)*

	<b>Représentants titulaires</b>	<b>Représentants suppléants</b>
1	PONS Eric	ESPEL Daniel
2	PERRET Pascale	ABDALLAH Naouel

2.2. *Catégorie B (2 titulaires et 2 suppléants)*

	<b>Représentants titulaires</b>	<b>Représentants suppléants</b>
1	VICTOIRE Isabelle	POIGNET Dominique
2	AULAGNON Brigitte	KOLOMOU Laurence

2.3. *Catégorie C (2 titulaires et 2 suppléants)*

	<b>Représentants titulaires</b>	<b>Représentants suppléants</b>
1	PORRETTA Véronique	SENECLAUZE Mélanie
2	KRID Houda	CHARBONNIER Jessica

3. Commissions compétentes à l'égard des personnels BIB

3.1. *Catégorie A (1 titulaire et 1 suppléant)*

	<b>Représentant titulaire</b>	<b>Représentant suppléant</b>
1	PAGE Émile	HEURARD DE FONTGALLAND Sophie

3.2. *Catégorie B (1 titulaire et 1 suppléant)*

	<b>Représentant titulaire</b>	<b>Représentant suppléant</b>
1	BASTIEN Marie-Françoise	CROUZET Olivier

3.3. *Catégorie C (1 titulaire et 1 suppléant)*

	<b>Représentant titulaire</b>	<b>Représentant suppléant</b>
1	GUICHON Carole	WAWRZYNIAK Sophie

**Article 2 :**

L'arrêté n° 20-301 du 07 juillet 2020 portant composition de la CPE est abrogé.

**Article 3 :**

Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur dès sa publication.

**Article 4 :**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 26 janvier 2023

Le président de l'université Jean Moulin,

  
Eric CARPANO

